

COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 16 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le seize mars à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

Présents : Mme Annick ALIX FAUDEMER, Mme Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mme Isabelle DEGUETTE, M. Manoël DUDOUIT, M. Joël GAUTIER, M. Emmanuel JAMARD, Mme Nathalie LECLER, M. Franck LEGIGAN, M. Sébastien LEMONNIER, M. Alain LENESLEY, M. Gilles MALICOT, M. Cyril PANIEL, M. Laurent PIEN, Mme Pierrette POUSSET, Mme Martine SAVARY, Mme Aurélie VERGIN, Mme Laëtitia VIVIER

Excusés : Mme Sylvie ASSELIN, Mme Catherine COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Esther BEUVE, M. Pierrick DELACOTTE qui a donné pouvoir à Mme Pierrette POUSSET, Mme Laurence DUFOUR qui a donné pouvoir à M. Laurent PIEN, M. Alain EUDES qui a donné pouvoir à Mme Martine SAVARY, Mme Sylvie GAUTIER qui a donné M. Eric CAUVIN, Mme Nathalie LECUIR qui a donné pouvoir à M. Cyril PANIEL, Mme Martine LEPAGE qui a donné pouvoir à M. Alain LENESLEY, M. Vivek SINGH

Absents : M. Yann LECUYER, M. Serge LEMONNIER

Secrétaire de séance : Mme Martine SAVARY

Date de convocation : 9 mars 2023

Date d'affichage : 21 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents : 18

Pouvoirs : 7

Votants : 25

Delib. n°2023-017 : Budget annexe Lotissement du Mesnil-Grimault (La Pommeraie) - approbation du compte de gestion 2022

Le compte de gestion du Trésorier, notamment l'état II-1 et l'état II-2, ne présente aucune discordance avec les résultats figurant au compte administratif du Maire.

Après délibération, le Conseil municipal :

DECIDE

- Approuver le compte de gestion 2022 du Trésorier relatif au budget annexe Lotissement du Mesnil-Grimault (La Pommeraie).

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RÉCETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	162 396,00	519 263,00	681 659,00
Titres de recette émis (b)	97 121,35	117 752,99	204 874,34
Réductions de titres (c)			
Récettes nettes (d = b - c)	97 121,35	117 752,99	204 874,34
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	162 396,00	395 646,00	559 042,00
Mandats émis (f)		390 164,94	390 164,94
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)		390 164,94	390 164,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	97 121,35		
(h - d) Déficit		272 411,95	195 290,60

II - Budgets des services à caractère administratif				
LOT MESNIL GRIMAULT COMDP-SUR-				
Investissement	75 274,11	97 121,35		162 395,46
Fonctionnement	239 365,20	-272 411,95		-33 046,75
Sous-Total	314 639,31	-195 290,60		129 348,71
TOTAL II	314 639,31	-195 290,60		129 348,71

Pour : 25 Contre : Abstentions :

Pour copie certifiée conforme.

Envoyé en préfecture le 22/03/2023

Reçu en préfecture le 22/03/2023

Publié le

S²LO

ID : 050-200063592-20230316-DELIB2023_018-DE

Le Maire,
Laurent PIEN

